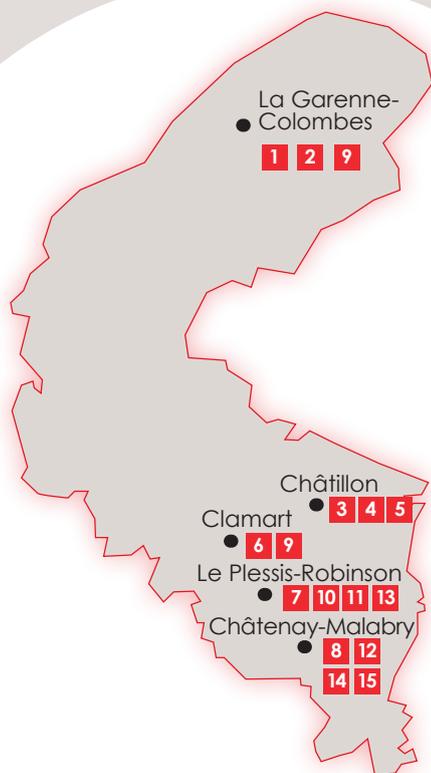




FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Quelques mots sur la Fondation des Amis de l'Atelier

Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique, accueille et accompagne 4 000 enfants et adultes en situation de handicap mental ou psychique dans ses 100 établissements, services et dispositifs en France. La Fondation est engagée dans une démarche d'innovation visant à offrir aux personnes accompagnées tous les moyens de mener une vie sereine, dans le respect de leurs liens familiaux et de leur identité.



Vos contacts Si T BénéVole 92

- 1 Foyer Les Lierres**
- 2 Résidence Accueil La Garenne - Colombes**
stb.leslierres@amisdelatelier.org
- 3 CAJ Égalité**
stb.cajchatillon@amisdelatelier.org
- 4 ESAT de Chatillon**
stb.esatchatillon@amisdelatelier.org
- 5 FAM Le Temps des Amis**
sitbenevolechatillon@amisdelatelier.org
- 6 SAVS de Clamart Ville** **7 SAVS La Croisée**
- 8 SAVS de Châtenay-Malabry**
stb.savs92@amisdelatelier.org
- 9 SAMSAH Altitude**
stb.samsahaltitude@amisdelatelier.org
- 10 Foyer Les Robinsons** **11 CAJ Les Robinsons**
stb.robinsons@amisdelatelier.org
- 12 ESAT L'Atelier** **13 ESAT Les Robinsons**
stb.esatatelier@amisdelatelier.org
- 14 Foyer La Maison Heureuse**
- 15 Foyer La Résidence des Amis**
stb.foyerschatenay@amisdelatelier.org



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège administratif : 17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry
Tél. 01 46 29 59 00

www.fondation-amisdelatelier.org



DÉPARTEMENT 92



PARTICIPEZ À L'INCLUSION SOCIALE
À TRAVERS LE BÉNÉVOLAT



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Si T BénéVole

« Si T BénéVole » a été créé pour des personnes présentant des troubles psychiques et mentaux, afin de favoriser leur participation bénévole au service de la Cité.

Les personnes intéressées sont toutes accompagnées des établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier situés sur le territoire des Hauts-de-Seine.

Les partenaires peuvent être des associations locales, culturelles, sportives, caritatives, divers services qui sollicitent déjà des bénévoles.

Lancé en 2016 en Seine-et-Marne, et labellisé « Tous concernés, Tous mobilisés » en 2019, le dispositif est en cours de déploiement au sein de l'ensemble des établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier.

Ce dispositif est soutenu par



LES BESOINS IDENTIFIÉS

Ce dispositif vise l'intégration et l'exercice de la citoyenneté de ces personnes dans la Cité. Cette ouverture sur l'environnement proche permet de participer aux activités de la vie locale, d'aller à la rencontre de l'autre, de découvrir, de donner, de s'intéresser...

Ce dispositif s'est construit en répondant à une demande et un besoin repérés chez les personnes que nous accompagnons : le besoin de reconnaissance, d'estime de soi et de se sentir utile.

Cette socialisation favorise leur épanouissement personnel et leur bien-être.

DÉPARTEMENT 92

LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme. Il se distingue donc de la situation de travail.

Le bénévole n'est soumis à aucun lien de subordination juridique.

Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure, ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts des associations, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité.

